

Assurance Mutuelle
contre la maladie et les accidents du personnel des Nations Unies

RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ EXÉCUTIF



NATIONS UNIES

2014

RAPPORT ANNUEL DE GESTION POUR L'ANNÉE 2014

Table des matières

Introduction	2
I. Situation financière de l'Assurance	4
II. L'évolution des recettes et des dépenses	6
III. Les chiffres de l'Assurance	7
IV. Les activités de l'Assurance	9
Annexe I Etat des comptes en dollars des Etats-Unis d'Amérique	10
Annexe II Etat des comptes en francs suisses	11
Annexe III Placement des fonds disponibles	12

Composition du Comité exécutif du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014

Président : Nataliya Myronenko

Vice-Président : Jalil Housni (WMO)

Membres :
Pierrine Aylara (UNHCR)
Mohamed Chiraz Baly
Dominique Rames (jusqu'au 30 septembre 2014)
Shibao Liu (WMO)
Sandya Prasad
Pierre Vangeleyn

Suppléants :
Christophe Duverger (UNHCR)
Jalil Housni (WMO)

Médecins-conseil :
Dr. Pascal Achard
Dr. Andrea Ferrari
Dr. Sergio Arena

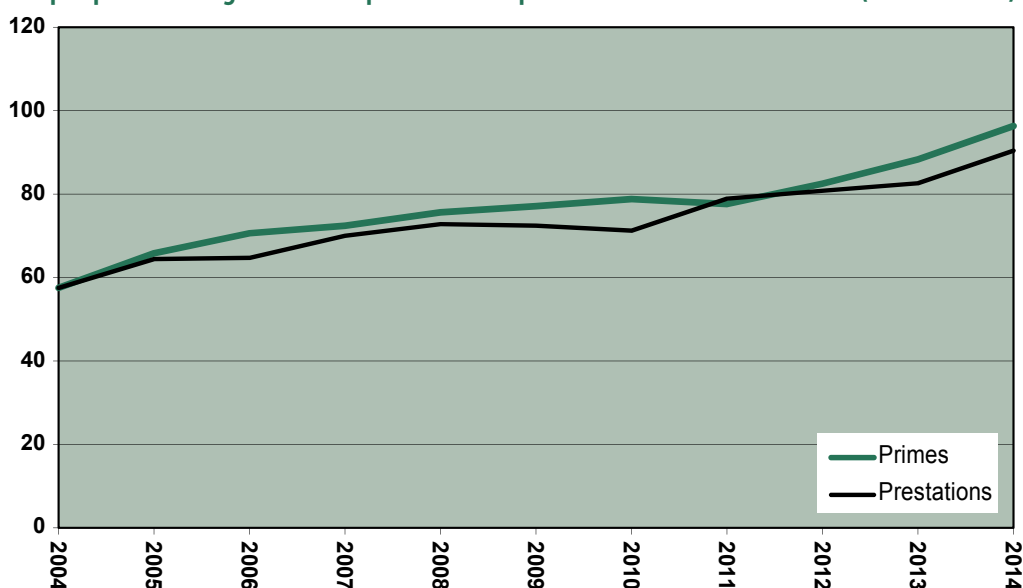
Secrétaire exécutif : Patrick Goergen

Introduction

Le présent rapport du Comité exécutif de l'Assurance Mutuelle contre la maladie et les accidents du personnel des Nations Unies (L'Assurance) a été préparé dans le but de donner à ses sociétaires des informations concernant la situation financière et d'autres informations significatives sur l'Assurance. Ce rapport n'est en aucune manière un rapport financier détaillé aux normes IPSAS, les données financières de l'Assurance étant représentées sous le volume 1 des états financiers des Nations Unies.

1. L'Assurance a enregistré en 2014 un montant de CHF 90,4 millions de prestations versées, soit une augmentation des dépenses par rapport à 2013 (CHF 82,6 millions) de 9,4%. Le nombre d'assurés a augmenté de 3,7% par rapport à 2013 et les remboursements par assuré ont légèrement augmenté de CHF 3,407.- en 2013 à CHF 3,598.- en 2014. Le ratio de sinistralité (prestations payées/primes) s'est établi à 93,9% en 2014 comparativement à 93,6% en 2013.
2. Le graphique 1 ci-dessous montre la progression des primes et des prestations versées au cours des 10 dernières années.

Graphique 1 : Progression des primes et des prestations en millions de CHF (2004 – 2014)



3. La performance financière de l'Assurance qui peut être mesurée par le ratio combiné du total des dépenses / total des recettes s'est largement améliorée, en particulier, à une hausse des revenus de primes exprimés en francs suisses et à une très bonne performance des investissements de l'Assurance. Le tableau 1 ci-dessous montre l'évolution du ratio combiné au cours des cinq dernières années.

Tableau 1 : Ratio combiné (Total dépenses / Total recettes) en %

2014	2013	2012	2011	2010
94.8	91.8	100.8	106.2	82.4

4. En 2014, le total des recettes s'est établi à CHF 98,8 millions à comparer au total des dépenses qui s'est élevé à CHF 93,6 millions. Le total des réserves de l'Assurance a, après prise en compte des ajustements de conversion USD/CHF, augmenté de CHF 125,3 millions au début 2014 à CHF 127,3 millions au 31 décembre 2014. De plus amples détails peuvent être obtenus par la lecture des états de compte des recettes et dépenses et de l'actif, passif et disponible en annexe II de ce rapport.

5. Concernant la bonne santé financière de l'Assurance, les sociétaires et assurés sont encouragés à :
 - maintenir une consommation réfléchie de la médecine et, en particulier, éviter d'entreprendre des traitements importants dans des pays où les coûts des soins de santé sont supérieurs à ceux pratiqués en Europe ;
 - préférer les prestataires de soins avec lesquels notre Assurance a conclu une convention. Les sociétaires sont régulièrement informés par voie de circulaires des détails de ces conventions ;
 - demander, de préférence, des médicaments génériques ;
 - développer des habitudes de vie comprenant une alimentation appropriée et une hygiène de vie équilibrée.

I. SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSURANCE

6. *Les comptes et le bilan de l'année 2014* sont présentés en francs suisses en annexe II du présent rapport.
7. *Le montant des primes encaissées en 2014* s'élève à CHF 96,3 millions représentant 97,5% du montant total des recettes s'élevant, quant à lui, à CHF 98,8 millions. Si l'on compare ce montant total des recettes avec le total des dépenses de CHF 93,6 millions, l'Assurance présente un surplus opérationnel de CHF 5,2 millions en 2014 comparativement à un surplus de CHF 7,6 millions en 2013.
8. *Les différentes catégories de réserves de l'Assurance, y compris le fonds de réserve*, représentent en 2014 un montant total de CHF 127,3 millions, soit un peu plus de 16.9 mois de dépenses liées aux prestations de l'Assurance. Le total des réserves et disponible comprend (a) le fonds de réserve minimum statutaire ; (b) la réserve pour risques à payer ; (c) la réserve pour risques en cours ; (d) la réserve pour risques catastrophiques ; (e) la réserve pour fluctuations monétaires ; (f) la réserve pour indemnités et (g) la réserve actuarielle à long terme. Les principales réserves sont décrites ci-dessous.
9. *Le fonds de réserve minimum statutaire* au 31 décembre 2014 était de CHF 39,8 millions et représente 24,3% des prestations remboursées lors des deux années précédentes, ce qui est tout juste en dessous du minimum statutaire requis de 25%. Un ajustement des primes a été initié en 2012 avec mise en place durant l'année 2013 pour ramener le fonds de réserve dans des valeurs prévues par les Statuts de l'Assurance. Il a été décidé que les primes seront en moyenne relevées de 5% en 2013, 2014 et 2015, ainsi qu'une augmentation en 2016 concernant uniquement les sociétaires seuls. Il apparaît désormais que les mesures prises de relever les taux de prime, ont atteint leurs objectifs d'équilibre des résultats financiers et de pérennité de l'Assurance.
10. *La réserve pour risques en cours* s'élevait au 31 décembre 2014 à CHF 40,8 millions. Celle-ci correspond à une réserve pour couvrir des dépenses encourues mais non encore soumises à l'Assurance.
11. *La réserve pour risques catastrophiques* de CHF 8,1 millions au 31 décembre 2014 a été établie en 1993 pour protéger l'Assurance contre le risque de dépenses d'ordre exceptionnel engendrées par un ou plusieurs sociétaires. Une telle réserve est souvent remplacée par la souscription d'un contrat de réassurance dont le coût annuel est très élevé pour une petite assurance mutuelle. Le montant de cette réserve doit être maintenu, conformément aux décisions du Comité exécutif, à au moins 5% du montant des prestations versées pendant les deux années civiles précédentes. Au 31 décembre 2013, le niveau de cette réserve est conforme à cette décision.

12. *La réserve actuarielle à long terme* a été établie en 1995 pour anticiper la hausse continue des prestations versées par l'Assurance et l'accroissement progressif de l'âge moyen des assurés. Cette réserve de long terme devrait permettre, grâce aux revenus des placements, de limiter la hausse continue des primes d'assurance. Cette réserve a été portée à 25 millions de francs suisses durant l'année 2004 et maintenue à ce niveau pour tenir compte de l'introduction des prestations de dépendance.

13. *Les placements de l'Assurance* au 31 décembre 2014 sont reproduits en annexe III. Les placements représentent la couverture des engagements qui sont à la charge de l'Assurance et les critères de sélection sont la sécurité, la négociabilité et la diversification du risque, plutôt que le rendement immédiat. Au 31 décembre 2014, les liquidités et dépôts bancaires étaient de CHF 13,8 millions, les investissements à court terme de CHF 13,9 millions et les investissements à long terme s'établissaient à CHF 94,5 millions et sont gérés par le Trésorier des Nations Unies au siège à New York.

II. L'ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

14. *L'encaissement des primes de l'Assurance*, en principe, progresse régulièrement chaque année. En 2014 comparativement à 2013, l'encaissement a augmenté de 9,1% (tableau 2). Pour la même période, les prestations versées par l'Assurance ont augmenté à CHF 90,4 en 2014 comparativement à CHF 82,6 millions en 2013 (tableau 3).

Tableau 2 : Encaissement des primes (en francs suisses)

Primes	2014	2013	2012	2011	2010
	96 256 152	88 255 449	82 509 083	77 573 343	78 828 379

Tableau 3 : Prestations versées (en francs suisses)

Prestations	2014	2013	2012	2011	2010
	90 408 197	82 603 093	80 829 592	78 992 629	71 157 869

15. *Le ratio de sinistralité* (tableau 4 : prestations payées sur primes encaissées) montre l'évolution de la capacité de l'Assurance à faire face à ses dépenses. L'excédent des recettes sur les dépenses permet de couvrir les frais de gestion et de maintenir les réserves à un niveau constant par rapport aux dépenses. Il est à noter qu'un surplus appréciable a été enregistré en 2014.

Tableau 4 : Ratio de sinistralité (en %)

2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
93.9	93.6	98.0	101.8	90.3	94.0	96.2

16. *Les frais de personnel de l'Assurance* représentent en 2014 3,5% du total des prestations remboursées par l'Assurance et sont à un niveau relativement bas par rapport à des assureurs maladie commerciaux (tableau 5).

Tableau 5 : Frais de personnel en pourcentage du total des prestations remboursées

2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
3.5	3.6	3.5	3.4	3.4	2.31	2.48

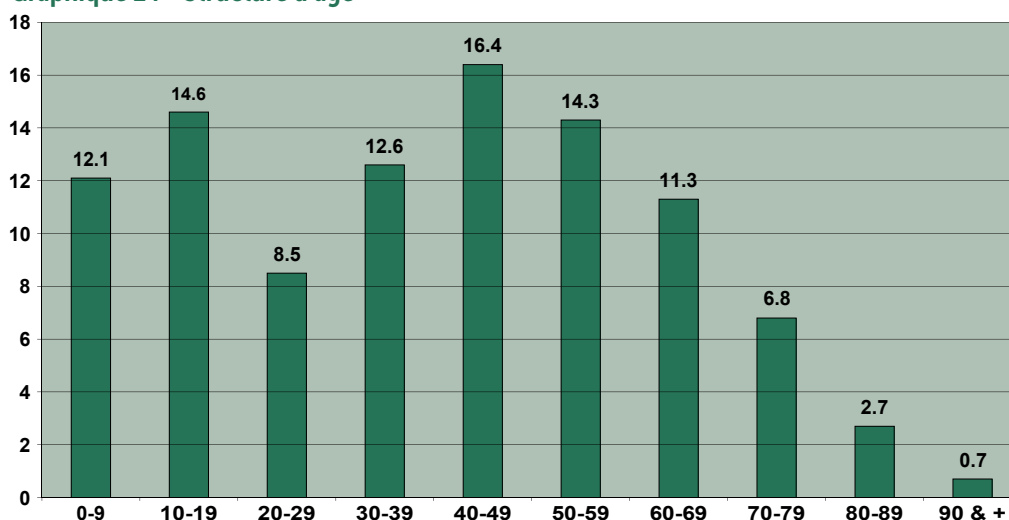
III. LES CHIFFRES DE L'ASSURANCE

17. *Le nombre de sociétaires et de personnes dépendantes au 31 décembre 2014 s'élevait à 25 128, soit une augmentation de 3,7% par rapport à 2013. Le nombre de sociétaires retraités est également en légère augmentation de 2,9% en 2014. La moyenne d'âge des assurés, incluant les enfants, est de 41 ans et 3 mois. La pyramide des âges est résumée dans le graphique 2.*

Tableau 6 : Nombre de personnes assurées

	2014	2013	2012	2011	2010
Sociétaires en activité et leurs dépendants	18 918	18 206	17 780	17 136	16 567
Sociétaires retraités et leurs dépendants	6 210	6 034	5 805	5 676	5 479
Total	25 128	24 240	23 585	22 812	22 046

Graphique 2 : Structure d'âge



18. *La répartition des dépenses de l'Assurance entre les diverses catégories de prestations remboursées montre la part prépondérante dans les dépenses de l'Assurance des frais d'hospitalisation et les actes chirurgicaux (voir tableau 7) : ils représentaient 36,16% du total des prestations remboursées en 2014. En second poste viennent les honoraires des médecins généralistes et spécialisés qui représentent ensemble quelque 19,20% des prestations remboursées. Les produits pharmaceutiques et les soins dentaires et orthodontiques, autres postes majeurs des dépenses, se montent respectivement à 9,39% et 9,34% du total des remboursements.*

Tableau 7 : Répartition des remboursements en %

	2014	2013	2012	2011	2010
Hospitalisation	36.16	34.77	34.11	35.24	35.03
Convalescence	2.99	2.82	2.96	2.79	2.85
EMS et soins de longue durée	2.95	2.60	2.94	2.81	2.49
Médecins généralistes	15.14	15.74	15.46	15.19	15.11
Médecins spécialistes	4.06	4.18	4.12	3.79	4.26
Imagerie médicale	5.37	5.60	5.22	5.26	5.11
Laboratoires	4.26	4.12	4.10	3.93	3.68
Rééducation fonctionnelle	2.12	2.56	2.71	2.54	2.58
Produits pharmaceutiques	9.39	10.02	10.33	10.47	10.73
Psychothérapie	2.12	2.38	1.96	1.84	1.90
Soins dentaires	9.34	9.64	10.38	10.42	10.54
Optique	4.04	4.04	4.22	4.20	4.08
Transport	0.40	0.41	0.38	0.45	0.41
Autres	1.16	1.13	1.12	1.09	1.23

19. *La répartition des sommes remboursées par assuré* montre que les montants remboursés supérieurs à CHF 50 000.- représentent 26,7% du total des remboursements et concernent seulement 0,9% des assurés.
20. *Les paiements de l'Assurance* en 2014 ont été effectués dans plus de 150 pays et correspondent à 87 274 demandes de remboursement. La principale monnaie de paiement est le franc suisse pour 82,7%, suivie par l'Euro, pour 8,5% et le dollar des Etats-Unis d'Amérique, pour 8,0%.
21. *Le nombre de demandes de remboursement* traitées a été en 2014 en moyenne de 397 par jour ouvrable, soit une augmentation de 4,7% par rapport à 2013 où 379 demandes de remboursement ont été calculées par jour.

IV. LES ACTIVITÉS DE L'ASSURANCE

22. Le Comité exécutif s'est réuni 3 fois en 2014. Il a analysé la politique administrative de l'Assurance et a statué sur 16 cas particuliers qui lui ont été soumis. Deux circulaires et notes d'information ont été publiées en 2014.
23. L'information disponible pour les sociétaires est mise à jour régulièrement sur le site Internet de l'Assurance mutuelle (<https://medical-insurance.unog.ch>).
24. Le Comité exécutif, conformément au Règlement, s'est aussi préoccupé du bon fonctionnement de l'Assurance et de la situation financière à long terme. Les délibérations du Comité se sont traduites par les mesures suivantes :
 - Le Fonds d'Aide pour le financement des Moyens Auxiliaires (FAMA) était doté d'un montant de 78 235 dollars des Etats-Unis d'Amérique, en fin d'année 2014.

Tableau 8 : Fonds d'Aide pour le financement des Moyens Auxiliaires (FAMA)

Nombre de cas traités par année de 2010 à 2014				
2014	2013	2012	2011	2010
2	0	2	1	0
Fonds disponible à la fin de chaque année de 2010 à 2014				
2014	2013	2012	2011	2010
\$ 78 235	\$ 93 922	\$ 93 184	\$ 92 419	\$ 77 413

- Le Comité, conformément aux Statuts de l'Assurance, a été informé par le Secrétaire exécutif, par le Service de la gestion des ressources financières et le Trésorier des Nations Unies de New York de la situation des investissements de l'Assurance.
- Les actions de prévention menées depuis 2004 par l'Assurance sur la base des recommandations du Comité guidées par les Médecins-conseil ont démontré leur pleine validité. A titre d'exemple, en 2014, quelque 710 retraités ont été vaccinés contre la grippe et 125 retraités ont été reçus par les Services médicaux de l'ONUG et du HCR pour un test sanguin standard. Sur la base d'un bilan positif en matière de maîtrise des dépenses, les tests de dépistage du HIV et de l'hépatite sont remboursables à 100% depuis la mi-2006.
- Le Comité exécutif, par l'intermédiaire de son Secrétaire exécutif, a été représenté aux travaux du Groupe des assurances mutuelles des Organisations internationales à Genève. Ce Groupe a notamment élaboré des stratégies conjointes en matière de négociation avec des prestataires de services, et a également échangé nombre d'informations sur l'évolution des coûts et des mesures possibles de maîtrise des dépenses.

ANNEXE I

Etat des comptes des recettes, des dépenses et des réserves et disponible de l'exercice au 31 décembre 2014 (en dollar des Etats-Unis)

RECETTES	2014	%
Primes	105 163 727	98.3
Intérêts bancaires	1 852 325	1.7
Gains/pertes de change sur transactions	597	0
Total des Recettes (1)	107 016 649	100.00
DEPENSES	2014	%
Prestations remboursées	98 714 616	97.3
Traitements et autres dépenses de personnel	3 492 775	3.4
Frais d'exploitation et autres frais	48 375	0.1
Gains/pertes de change sur transactions	(800 301)	(0.8)
Total Dépenses (2)	101 455 464	100.00
Gains/pertes de change sur réévaluations (3)	(14 228 608)	
Excédent des recettes sur les dépenses (1) – (2) + (3)	(8 667 424)	
Ajustements sur période antérieure	(3 655 833)	
EXCEDENT NET DES RECETTES SUR LES DEPENSES	(12 323 257)	
Gain sur liquidation	434	
RESERVE ET DISPONIBLE AU 1^{er} JANVIER 2014	141 284 268	
RESERVE ET DISPONIBLE AU 31 DECEMBRE 2014	128 961 445	

Actif, passif et disponible au 31 décembre 2014 (en dollar des Etats-Unis)

Actif	
Liquidités et dépôts bancaires	14 072 707
Investissement à court terme	14 053 431
Investissement à long terme	95 756 736
Sommes à recevoir	2 123 646
Autres sommes à recevoir	3 113 703
TOTAL ACTIF	129 120 223
Passif	
Autres sommes à payer	134 509
Obligations non liquidées	24 269
TOTAL PASSIF	158 778
Réserves et solde disponible	
Réserve pour risques à payer	6 889 564
Réserve pour risques en cours	41 337 386
Réserve pour risques catastrophiques	8 206 687
Réserve pour fluctuations monétaires	5 065 856
Réserve pour indemnités	1 823 708
Réserve actuarielle à long terme	25 329 281
Fonds de réserve	40 308 963
TOTAL RESERVES ET DISPONIBLE	128 961 445
TOTAL PASSIF, RESERVES ET DISPONIBLE	129 120 223

Certifié par :

Le Chef du Service de la gestion
des ressources financières
M. Hans George Baritt



ANNEXE II

*Etat des comptes des recettes, des dépenses et des réserves
et disponible de l'exercice
au 31 décembre 2014 (en francs suisses)*

RECETTES	2014	%	2013	%
Primes	96 256 152	97.4	88 255 449	94.8
Intérêts bancaires	1 828 908	1.9	4 593 247	5.0
Gains/Pertes de change sur transactions	729 207	0.7	221 287	0.2
Recettes diverses	597	0		
Total Recettes (1)	98 814 864	100.00	93 069 983	100.00
DEPENSES	2014	%	2013	%
Prestations remboursées	90 408 197	96.5	82 603 093	96.6
Traitements et autres dépenses de personnel	3 194 819	3.4	2 999 572	3.5
Frais d'exploitation et autres frais	44 785	0.1	(119 521)	(0.1)
Acquisitions			714	0
Total Dépenses (2)	93 647 801	100.00	85 483 858	100.00
Gains/pertes de change sur réévaluations (3)	(13 554 785)		2 172 433	
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES (1) – (2) + (3)	(8 387 752)		9 758 558	
Ajustements sur période antérieure	(3 282 938)			
Gain sur liquidation	428			
RESERVE ET DISPONIBLE AU 1^{er} JANVIER 2014	125 319 145		115 776 300	
Ajustement CHF/USD	13 636 064		(215 713)	
RESERVE ET DISPONIBLE AU 31 DECEMBRE 2014	127 284 946		125 319 145	

*Actif, passif et disponible au 31 décembre 2014
(en francs suisses)*

Actif	
Liquidités et dépôts bancaires	13 889 762
Investissements à court terme	13 870 737
Investissements à long terme	94 511 899
Sommes à recevoir	2 096 039
Autres sommes à recevoir	3 073 225
TOTAL ACTIF	127 441 660
Passif	
Autres sommes à payer	132 760
Obligations non liquidées	23 954
TOTAL PASSIF	156 714
Réserves et solde disponible	
Réserve pour risques à payer	6 800 000
Réserve pour risques en cours	40 800 000
Réserve pour risques catastrophiques	8 100 000
Réserve pour fluctuations monétaires	5 000 000
Réserve pour indemnités	1 800 000
Réserve actuarielle à long terme	25 000 000
Fonds de réserve	39 784 946
TOTAL RESERVES ET DISPONIBLE	127 284 946
TOTAL PASSIF, RESERVES ET DISPONIBLE	127 441 660

ANNEXE III

Liquidités au 31 décembre 2014 (UN OAH Investment Pool)

DEVISE	CAPITAL	TAUX DE CHANGE	VALEUR EN USD
EUR	7 506 203.32	0.820	9 153 906.49
USD	4 899 524.94	1.000	4 899 524.94

Investissements à court et moyen terme au 31 décembre 2014

DEVISE	CAPITAL	TAUX DE CHANGE	VALEUR EN USD
CHF	13 870 737	0.987	14 053 431

Portefeuille d'actions au 31 Décembre 2014

EQUITY	TYPE	NOMBRE	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU MARCHÉ	GAINS NON REALISES
USD	ISHARES SMI CH	312 830	29 358 086.86	31 996 366.43	2 638 279.57
CHF			27 454 449.53	31 793 189.50	4 338 739.97

Portefeuille d'obligations au 31 décembre 2014

	TAUX DU COUPON	DEVISE	CAPITAL	VALEUR AU MARCHÉ	VALEUR NOMINALE	DATE D'ECHEANCE	OBLIGATIONS
BOND	2.750%	CHF	3 098 400.00	3 014 700.00	3 000 000.00	16/03/2015	RABOBANK
BOND	3.375%	CHF	1 994 000.00	2 037 600.00	2 000 000.00	03/08/2015	NORWEGIAN STATE RAILWAY AS
BOND	1.875%	CHF	2 068 200.00	2 021 600.00	2 000 000.00	25/08/2015	WESTPAC SEC NZ
BOND	2.625%	CHF	2 086 800.00	2 034 600.00	2 000 000.00	22/09/2015	NEDER FINANCE
BOND	3.125%	CHF	2 185 000.00	2 045 600.00	2 000 000.00	29/09/2015	TOTAL CAPITAL
BOND	3.375%	CHF	1 005 119.00	1 031 300.00	1 000 000.00	21/12/2015	SANOFI-AVENTIS
BOND	2.625%	CHF	1 056 000.00	1 025 400.00	1 000 000.00	20/01/2016	GEN ELEC CAP CO
BOND	2.125%	CHF	697 900.00	716 800.00	700 000.00	22/02/2016	INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK
BOND	2.375%	CHF	1 993 000.00	2 047 800.00	2 000 000.00	22/02/2016	NEW YORK LIFE FUNDING
BOND	2.750%	CHF	1 065 500.00	1 036 600.00	1 000 000.00	11/05/2016	BK NED GEMEENTEN
BOND	1.500%	CHF	2 565 000.00	2 540 250.00	2 500 000.00	23/05/2016	KOREA DEV BANK
BOND	2.000%	CHF	498 500.00	513 800.00	500 000.00	08/07/2016	AUST NZ BANK
BOND	2.875%	CHF	1 791 000.00	1 881 360.00	1 800 000.00	19/07/2016	FMO-NEDERLANDSE
BOND	2.875%	CHF	2 144 600.00	2 096 600.00	2 000 000.00	20/09/2016	TOYOTA MOTOR CRED
BOND	2.500%	CHF	3 155 100.00	3 151 500.00	3 000 000.00	16/02/2017	WESTPAC BANKING
BOND	1.875%	CHF	995 910.00	1 040 500.00	1 000 000.00	08/03/2017	SWEDISH EXPORT CREDIT CORP
BOND	1.750%	CHF	1 000 500.00	1 043 400.00	1 000 000.00	21/04/2017	EUROPAISCHE INVESTITIONSBANK EIB
BOND	3.250%	CHF	2 003 300.00	2 146 200.00	2 000 000.00	10/07/2017	ERSTE GROUP BANK AG
BOND	2.250%	CHF	499 680.00	527 050.00	500 000.00	14/07/2017	NATIONAL AUSTRALIA BANK
BOND	1.500%	CHF	1 998 060.00	2 075 600.00	2 000 000.00	29/09/2017	NORDEA BANK AB

Portefeuille d'obligations au 31 décembre 2014 (suite)

	TAUX DU COUPON	DEVISE	CAPITAL	VALEUR AU MARCHÉ	VALEUR NOMINALE	DATE D'ECHEANCE	OBLIGATIONS
BOND	1.625%	CHF	2 504 000.00	2 602 000.00	2 500 000.00	19/10/2017	GENERAL ELECTRIC CAPITAL CORP.
BOND	3.250%	CHF	1 995 800.00	2 185 000.00	2 000 000.00	13/11/2017	CDC (Caisse des Dépôts et Consignation)
BOND	1.500%	CHF	2 087 000.00	2 086 400.00	2 000 000.00	18/12/2017	DEUTSCHE BAHN FINANCE
BOND	1.500%	CHF	2 001 900.00	2 080 000.00	2 000 000.00	22/01/2018	BNZ INTL FUNDING
BOND	1.000%	CHF	4 366 920.00	4 436 740.00	4 300 000.00	01/02/2018	NEDER WATERSCHAPSBANK
BOND	3.125%	CHF	2 220 000.00	2 219 400.00	2 000 000.00	02/07/2018	BK NED GEMEENTEN
BOND	2.750%	CHF	2 220 000.00	2 215 200.00	2 000 000.00	23/01/2019	SNCF
BOND	2.125%	CHF	697 438.00	766 780.00	700 000.00	23/07/2019	OESTRAISCHICHE KONTROL BANK
BOND	1.500%	CHF	1 062 500.00	1 063 500.00	1 000 000.00	13/09/2019	COM BK AUSTRALIA
BOND	2.125%	CHF	499 820.00	553 700.00	500 000.00	27/04/2020	ENERGIE BEHEER NEDERLAND
BOND	1.750%	CHF	1 494 660.00	1 630 200.00	1 500 000.00	03/06/2020	DEUTSCHE BAHN FINANCE
BOND	1.125%	CHF	3 039 100.00	3 133 800.00	3 000 000.00	02/10/2020	NORDEA BANK AB
BOND	1.125%	CHF	5 207 500.00	5 225 000.00	5 000 000.00	18/06/2020	MET LIFE GLOB
BOND	1.125%	CHF	5 272 500.00	5 299 655.00	5 000 000.00	24/07/2020	OESTEREICH KONTROL BK
BOND	3.375%	CHF	1 189 500.00	1 191 000.00	1 000 000.00	06/11/2020	COUNCIL of EUROPE
BOND	2.250%	CHF	501 600.00	562 357.00	500 000.00	25/02/2021	SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER (SNCF)
CASH		CHF	(2 649 946)	(2 649 946)			
Total		CHF	67 611 860	68 629 045			